

PETIT INVENTAIRE DES PARTICULARISMES LEXICAUX
DU FRANÇAIS DE MADAGASCAR

0. INTRODUCTION

0.0. *La mode* de la francophonie a mis en lumière les nombreux travaux menés de manière systématique, depuis une dizaine d'années, sur le français hors de France et ravivé l'intérêt porté aux manifestations linguistiques en pays réputés francophones. Si l'Afrique Noire a été, et reste, le champ privilégié de ces travaux, la curiosité s'étend désormais à des domaines géopolitiques moins explorés dont on espère qu'ils livreront à leur tour des variétés de français riches d'*écarts*, d'évolutions marquantes, et propres à fournir un matériau neuf aux lexicographes.

Madagascar compte parmi les pays restés en marge des études consacrées aux particularismes du français parlé hors de son cadre naturel. Comme le Maghreb, comme l'archipel des Comores, la Grande Ile a échappé aux investigations des équipes de lexicographes parrainées par l'A.U.P.E.L.F. (Inventaire I.F.A. 1983). Une rapide revue bibliographique révèle un nombre bien restreint de publications concernant la langue française à Madagascar. Qui plus est, exceptés l'article de F. RANAIVO (F. RANAIVO, 1979), les quelques pages consacrées à la question linguistique dans l'article de J.-P. RAISON (J.-P. RAISON, 1985) et le travail de H. ALEX sur le lexique de la presse écrite (H. ALEX, 1988), la plupart des textes publiés traitent des problèmes pédagogiques posés par l'apprentissage du français en population scolaire et universitaire¹. A notre connaissance il n'y a pas davantage de travaux récents portant sur la situation sociolinguistique à Madagascar. En particulier, on ne sait des pratiques plurilingues des malgachophones que ce que l'intuition, appuyée sur l'expérience quotidienne, laisse entrevoir à l'observateur. Sans doute ce désintérêt manifeste pour le français trouve-t-il son origine dans les événements de 1972/1975. La politique de malgachisation menée à partir de cette époque par le gouvernement révolutionnaire marque, en effet, l'aboutissement de : "*La revendication linguistique et littéraire (qui avait) été au coeur des luttes politiques après comme avant l'indépendance*" et l'avènement : "... d'un peuple maître de sa langue et

fier d'elle". (J.-P. RAISON, p. 218 de l'opus cité.) On ne saurait donc comprendre la place du français dans le Madagascar d'aujourd'hui sans faire un bref retour sur ce passé très proche qui va de 1972 à 1985 et qui, à travers l'effervescence politique et sociale, fut gros de conséquences pour la politique linguistique du pays.

0.1. La charte de la Révolution socialiste malgache (août 1975)² marque une évolution très claire par rapport à la situation antérieure qui va de l'indépendance (1960) aux événements de 1972. Durant cette dernière période le français conservait une prééminence de fait, héritée de la colonisation et concrétisée quotidiennement dans le système scolaire où il était le médium d'enseignement à tous les niveaux : "*... la langue française et l'enseignement d'inspiration française sont pour le peuple malgache l'instrument historique de sa promotion moderne et de son développement culturel, politique et social...*" (Accords franco-malgaches J.O.R.M., n° 107, 1960). Si le malgache conservait un statut : le bilinguisme étant inscrit dans la constitution d'alors, le français occupait dans la vie quotidienne : médias, secteur professionnel, vie culturelle, édition, un quasi-monopole. La révolution va inverser les rôles et les statuts de ces deux langues. Le français perçu comme la langue du colonisateur et des néo-colonialistes se voit relégué au second plan : "*... fenêtre ouverte sur le monde de la civilisation technique*" (Charte de la révolution, p. 84). Il ne doit sa survie officielle qu'à l'impossibilité où l'on est alors d'en faire l'économie. Exclu de l'enseignement primaire, confiné dans l'enseignement secondaire à quelques matières où il reste indispensable, il ne conserve son rang, à titre temporaire, qu'à l'université. Il est entendu que le maintien de la langue française à Madagascar n'est dû qu'au *réalisme* (opus cité, p. 84) et ne saurait être interprété comme un choix idéologique : "*Nous sommes opposés à ce mouvement dit "francophonie" car objectivement il a des relents de paternalisme et de néocolonialisme que nous récusons*" (p. 85 de l'opus cité). Dans les faits ces décisions politiques vont entraîner une rapide récession de l'usage du français. Dans la presse parlée et écrite, dans l'édition, dans la vie culturelle, le français cède la place au malgache. L'isolement lié à l'insularité, la récession économique vont encore accentuer ce mouvement. Jusqu'en 1987 les rayons des rares librairies étaient vides d'ouvrages en français, la presse importée était introuvable. Aujourd'hui encore on ne laisse pas d'être

frappé par l'absence d'écrivains de langue française au pays de Rabearivelo et de Rabemananjara³.

0.2. Qu'en est-il, dans le même temps, des applications de cette politique ? En particulier, le malgache remplace-t-il sans difficultés le français ? Il s'agit, en fait, de parfaire un outil qui, s'il existe, n'a pas encore la forme requise pour satisfaire aux tâches qu'on veut lui assigner. D'une part la malgachisation implique l'utilisation d'un malgache uniformisé, d'autre part l'adaptation de ce malgache aux exigences de l'enseignement. Simple en apparence le problème se complique dès lors qu'on le situe dans son contexte historique et social. Le dialecte *merina* (Hautes terres) transcrit et codifié depuis le dix-neuvième siècle⁴ était, avant la révolution, la langue officielle. Il le restera bien évidemment après celle-ci, mais non sans susciter sur la côte une levée de boucliers. En effet, tant que ce malgache officiel était cantonné au rang de langue seconde, face au français omniprésent, les populations côtières ne s'en préoccupaient guère. Propulsé d'un coup au premier plan, devenu médium d'enseignement et de communication officiel, il redevient le symbole trop lourd d'une domination, antérieure à la colonisation, exercée par les populations des plateaux sur celles de la côte⁵. F. RANAIVO rappelle combien la décision de la malgachisation, venue de Tananarive, fut mal accueillie dans la région de Tamatave, entraînant des manifestations souvent violentes (RANAIVO, p. 516 de l'opus cité). Aussi se met-on en quête d'un *malgache commun* susceptible de remplacer le dialecte *merina* et auquel les différentes régions du pays doivent apporter leur contribution. En attendant l'avènement de cette langue on : "... utilisera le malgache officiel, le malgache dans ses variantes régionales, et le français". (Charte de la Révolution, p. 84). Cette solution d'attente qui prend en compte les susceptibilités linguistiques régionales plutôt que les différences dialectales objectives (qui pour être réelles, et dans certains cas bien marquées, n'affectent que rarement une assez bonne intercompréhension) n'a pas eu les résultats escomptés. D'une part le *malgache commun* qu'on prétendait élaborer n'a jamais vu le jour laissant le dialecte *merina*, très légèrement aménagé, assumer le rôle de langue officielle ; d'autre part la politique de malgachisation conduite à la hâte, sans formation des enseignants, sans documents de soutien et

aussi sans l'assentiment d'une part importante de la population, devait se traduire par un échec.

Il faut attendre 1985 et la tenue à Tananarive d'un colloque international sur la langue française pour que s'amorce une évolution de la politique linguistique. Le français retrouve à cette date une place prééminente dans l'enseignement secondaire et, s'il ne s'agit pas d'un retour à la situation antérieure à 1972, il est clair que la malgachisation totale de la vie politique, économique, sociale et culturelle de la Grande Ile n'est plus à l'ordre du jour.

1. LOCUTEURS, SITUATIONS DE COMMUNICATION ET LANGUES UTILISEES

1.0. La revalorisation du statut de la langue française n'a cependant pas changé les pratiques langagières de la population. Et si, comme le note R. CHAUDENSON, le statut du français est, à Madagascar, supérieur à celui qu'il peut avoir dans un pays comme Maurice, son *corpus*, c'est-à-dire essentiellement son utilisation, son apprentissage, et sa présence dans l'environnement linguistique quotidien restent faibles (R. CHAUDENSON, 1988, p. 41). C'est que le français, à Madagascar, et contrairement à ce qui se passe dans la plupart des pays d'Afrique de l'ouest, n'est jamais langue véhiculaire et ne se substitue qu'exceptionnellement au malgache dans la communication quotidienne. Néanmoins les quelques situations où le français est susceptible d'être employé par des malgachophones méritent qu'on s'y arrête. Nous rassemblons celles-ci dans un tableau qui n'a pas la prétention d'épuiser toutes les possibilités d'utilisation du français, ni de recenser tous les paramètres socio-culturels susceptibles de favoriser le choix de cette langue, mais qui peut cependant rendre compte de la plupart d'entre elles dans une perspective macro-sociolinguistique.

INTERLOCUTEURS	NIVEAU SOCIO-CULTUREL	SITUATIONS DE COMMUNICATION	LANGUE(S) UTILISÉE(S)
1 Malgache/Malgache	++	Officielle	Malgache (évent.F.S.)
2 Malgache/Malgache	++(+)	professionnelle	
3 Malgache/Malgache	++(+)	familiale	Malgache
4 Malgache/Malgache	++(+)	amicale	Français
différences dialectales		relationnelle	
5 Malgache/Etranger	++(+)	tous contextes	Français
6 Etranger/Etranger		tous contextes	

1.1. Les seuls locuteurs susceptibles d'utiliser le français dans les situations ainsi définies appartiennent aux classes sociales d'un bon niveau socio-culturel : études supérieures (+ +) et constituent ce que nous appellerons par commodité *l'élite* ; ou appartiennent aux classes moyennes et ont atteint le niveau du baccalauréat dans l'ancien système scolaire (+). Les jeunes gens issus d'une scolarité secondaire effectuée pour l'essentiel en malgache ont, en règle générale, un niveau de français qui, s'il ne leur interdit pas toute communication dans cette langue, les dissuade le plus souvent de l'utiliser. Bien entendu l'appartenance sociale transcende ici les classes d'âge et les jeunes gens issus de la bourgeoisie conservent, en général, une bonne maîtrise du français⁶.

Dans la colonne interlocuteurs, la ligne 4 figure les cas, assez rares il est vrai, où des interlocuteurs malgaches d'origine régionale différente et parlant des variétés très différenciées (exemples : merina / antakarana (parler de Diégo-Suarez et sa région), ou encore betsimisaraka (Tamatave et sa région) / antanosy (Fort-Dauphin et sa région), peuvent avoir recours au français pour faciliter la communication ainsi que pour *gommer* les différences ethniques que les particularismes dialectaux accusent : le français devenant alors un *terrain neutre* aux yeux des interlocuteurs.

Enfin les lignes (5) et (6) font intervenir, toujours sous la rubrique *interlocuteurs*, le terme d'étranger. Nous entendons par là tous les non-Malgaches d'origine et de nationalité résidant à Madagascar. On sait que ces populations allogènes et allophones sont essentiellement d'origine indienne, chinoise, comorienne et française. Toutes ont, à des degrés divers, la connaissance du malgache⁷. Comme l'indique le

tableau à la ligne 5, ils privilégient le français dans leurs relations avec les Malgaches comme dans celles qu'ils entretiennent entre étrangers d'origines différentes (cf. ligne 6). Ils n'utilisent guère le malgache que dans les situations où ils communiquent avec des malgachophones d'un niveau socio-culturel inférieur et qui ne parlent pas français.

1.2. Les situations de communication évoquées ici sont grossièrement caractérisées et appellent quelques commentaires. Par *officielle* (ligne 1), on entendra toutes les interventions qui peuvent se faire dans un cadre formel : discours, prises de parole dans des assemblées diverses... Par *relationnelle* (ligne 3), il faut comprendre les situations quotidiennes dans lesquelles des interlocuteurs échangent des informations dans des lieux *neutres* : rues, établissements publics... On remarquera que le français n'apparaît de manière systématique que dans les situations (4), (5) et (6) et que le choix de cette langue n'est alors pas dépendant de la situation de communication mais est imposé par la nécessité de se faire comprendre d'interlocuteurs qui ne parlent pas la même variété dialectale ou qui peuvent ne pas être malgachophones. Partout ailleurs le malgache prédomine : situations 1, 2, 3, même s'il s'agit d'un Malgache qui alterne avec des segments d'énoncés en français (cf. 3.1.). Quant au choix éventuel du français il peut être dicté comme en (4) et (5) par l'origine des interlocuteurs ou, plus rarement, par le contenu des interventions : les domaines "*techniques*" favorisant l'utilisation du français. Le désir de manifester son appartenance aux classes sociales dominantes pouvant également être une motivation importante.

La situation de bilinguisme dans laquelle évoluent nos locuteurs paraît donc d'une nature composite. Le plus souvent on a affaire à une situation de bilinguisme dans laquelle le français est une langue *instrumentale* au sens que FISHMAN donne à ce terme, et n'apparaît que rarement (situations 4 et 5). Cette situation socio-linguistique qui n'est ici que schématisée se traduit par l'absence de continuum inter-linguistique malgache/français comme il en existe ailleurs entre langues africaines et français par exemple.

2. PARTICULARISMES LEXICAUX DU FRANÇAIS DE MADAGASCAR

2.0. Le français utilisé dans les situations et par les locuteurs que nous venons de caractériser connaît une faible diffusion dans la population. Néanmoins les quelques particularismes qu'il manifeste alors sont susceptibles d'intéresser le lexicographe. De plus le français peut, dans les années à venir, voir son emploi étendu à d'autres couches sociales et, quoique moins vraisemblablement, à d'autres situations que celles recensées ici. Une telle évolution ferait sans doute naître d'autres *écarts* et surtout systématiserait ceux déjà attestés et que nous allons inventorier en nous restreignant au seul niveau lexical. Nous distinguerons deux types d'*items* lexicaux : ceux qui sont susceptibles d'être produits par n'importe quel locuteur appartenant aux catégories décrites et qui sont également susceptibles d'apparaître dans toutes les situations évoquées à l'exclusion de 3 ; et ceux qui, apparaissant également dans toutes les situations, ne concernent cependant que les locuteurs identifiés comme appartenant à la classe moyenne (+).

2.1. La plupart des termes relevés ici sont déjà recensés par F. RANAIVO (pp. 518, 519 de l'opus cité) qui les identifie comme des : "... *mots utilisés exclusivement par les Français habitant l'île.*" Il nous semble que RANAIVO est trop restrictif lorsqu'il limite l'usage de ces termes aux seuls Français résidents. Les locuteurs malgaches les utilisent lorsqu'ils parlent français, de même que les étrangers lorsqu'ils communiquent entre eux. Outre leur fonction dénotative ces emprunts au malgache instaurent, entre les interlocuteurs, une complicité qui repose sur la connaissance commune de réalités locales ignorées par l'étranger de passage. La plupart des termes enregistrés ici peuvent se rencontrer à l'écrit. Un certain nombre d'entre eux ont été relevés par H. ALEX et nous l'indiquerons, à chaque fois, par un renvoi au travail de ce dernier. Ajoutons que les traductions proposées sont, pour l'essentiel, tirées du dictionnaire malgache-français de F.S. HALLANGER (F.S. HALLANGER, 1974).

Angady : n.f. Bêche à long manche (ALEX, p. 77).

Betsabetsa : n.m. Boisson alcoolisée obtenue par fermentation du jus de canne à sucre (ALEX, p. 95).

Brèdes (emprunt au portugais) n.m.pl. Feuilles comestibles qui servent d'ingrédients dans la cuisine malgache (ALEX, p. 88).

Dahalo : n.m. Brigand de grand chemin (ALEX, p. 97).

Fady : adj. (Peut être également nom en malgache). Ce qui est tabou, interdit.

Fanafody : n.m. Médicament, produit chimique. Utilisé en français et par les Français, ce terme prend assez souvent le sens de philtre d'amour, préparation à base de plantes qu'une femme fait prendre à son compagnon pour se l'attacher.

Fanjakana : n.m. Désigne les autorités, le pouvoir politique (ALEX, p. 103).

Faritany : n.m. Province, échelon le plus élevé dans le découpage administratif de l'île et qui regroupe plusieurs fivondronana. Il y a six provinces à Madagascar (ALEX, p. 105).

Firaisana : n.m. Désigne ce qui était autrefois l'ancien canton (ALEX, p. 108).

Fivondronana : n.m. Désigne ce qui était autrefois l'ancien district (ALEX, p. 109).

Fokonolona : n.m. Désigne une entité administrative de base (ALEX, p. 110).

Fokontany : n.m. Correspond à peu près à ce qu'était la commune (ALEX, p. 111).

Kabary : n.m. Discours, palabre. "Faire un petit kabary".

Karana : n.m. ou f. Indo-pakistanaï. Peut prendre une connotation péjorative lorsqu'il est utilisé en français.

Ramatoa : n.f. Désigne en malgache une femme d'un rang social assez élevé. Utilisé en français et par les Français le mot a pris le sens de servante, bonne, domestique. Les Malgaches utilisent plus volontiers les termes de "ménagère" ou de "bonne" lorsqu'ils parlent français.

Sakafo : n.m. Repas, mets, aliments. "On se retrouve à l'heure du sakafo".

Sobiky : n.f. Panier tressé⁸.

Taratasy : n.m. Papier, lettre (correspondance) en malgache. Utilisé en français, et par les Français, il désigne par extension de sens toutes sortes de papiers : documents officiels, factures diverses...

Tavy : n.m. Champ cultivé par l'abattage et le feu. Désigne la culture sur brûlis quand il est utilisé en français.

Vahiny : n.m. ou f. Hôte, invité.

Vazaha : n.m. ou f. Désigne l'étranger en malgache mais, utilisé en français, il dénote l'Européen par restriction de sens.

Zanatany : n.m. ou f. (Mot à mot : fils de la terre). Natif du pays en malgache. En français il désigne l'Européen né et établi à Madagascar.

On constatera quelques différences par rapport à la liste de RANAIVO : six mots disparaissent qui nous ont paru trop faiblement attestés, tandis que six autres, non retenus par RANAIVO, sont recensés ici. Nous pourrions ajouter à ces *items* quelques expressions, signalées par RANAIVO, comme les duplicatifs *moramora* que l'on peut se risquer à traduire imparfaitement par "nonchalance", *kelikely* : un peu, très peu ; petit, très petit ; *tsy maninona* : ça ne fait rien, ce n'est pas grave. Trois autres entrées peuvent conclure cet inventaire : *inona vaovao* : quoi de neuf ? *Veloma* : au revoir, *vita* : fini, terminé.

Pour l'essentiel ces termes, qui sont tous des emprunts au malgache, dénotent ou connotent des réalités locales qui n'ont pas leur équivalent en français ou que leur traduction appauvrirait. On remarquera que l'emploi de deux *items* de la liste : *ramatoa* et *taratasy* est plus particulièrement le fait des étrangers. Le premier a changé de dénotation en passant du malgache au français et le second a vu son extension de sens s'accroître considérablement. *Vazaha* et *zanatany* ont, à l'inverse, une extension de sens plus réduite en français qu'en malgache.

Si la liste que nous venons de clore n'est pas exhaustive, elle intègre cependant les items les plus fréquemment utilisés dans les conditions de communication précédemment décrites. On peut citer encore en s'appuyant sur le travail de H. ALEX deux néologismes, nés du discours idéologique de la période révolutionnaire, attestés à l'écrit et utilisés, à l'occasion, à l'oral notamment chez les lycéens et les étudiants :

Conscientiser : verbe. Néologisme de forme par dérivation (suffixe -iser). Rendre politiquement conscient (ALEX, p. 94).

Révolutionnariser : verbe. Néologisme de forme par dérivation (suffixe -iser). Transformer par l'action révolutionnaire. (ALEX, 136).

2.2. Il existe d'autres particularismes lexicaux assez fréquemment attestés à l'oral et dont certains peuvent également être utilisés à l'écrit. Contrairement aux mots regroupés en 2.1. il ne s'agit pas d'emprunts au malgache. Ces termes peuvent apparaître dans les situations de communication 2, 4, 5, 6 chez les locuteurs de la classe moyenne (cf. 1.1.). Retenons les six exemples suivants qui nous paraissent assez régulièrement attestés :

Court : adj. Peut avoir le sens de petit en parlant de la taille d'un individu.

Long : adj. Peut avoir le sens de grand en parlant de la taille d'un individu.

On constatera que ces deux néologismes de sens sont attestés dans le français d'Afrique (cf. Inventaire I.F.A., pp. 126 et 280).

Gagner : verbe. A souvent le sens d'obtenir, avoir, comme dans l'expression *gagner un enfant* avoir un enfant.

Là encore ce sens nouveau par rapport au français standard est très largement attesté en Afrique de l'Ouest. (cf. p. 205 de l'opus cité).

Gargotte : n.f. Petit restaurant bon marché. (Gargottier, -ière). Comme en Côte d'Ivoire et au Sénégal (p. 208 de l'opus cité) le terme a perdu à Madagascar la connotation péjorative qui est la sienne en français standard.

Ménagère : n.f. Bonne, servante et plus souvent encore femme au foyer.

Cette acception est attestée en Afrique de l'Ouest. (p. 308 de l'opus cité).

Godasse : n.f. Grosse chaussure et plus particulièrement chaussure de sport, chaussure à crampons. Par rapport au français standard, on notera qu'outre la restriction de sens le mot ne semble plus perçu comme populaire.

L'on peut attribuer ces particularismes qui sont le fait de locuteurs d'un niveau socio-culturel moyen⁹ à une évolution sémantique naturelle dans un contexte d'utilisation de la langue où la pression normative s'estompe et dans lequel les modèles conformes au français standard ont rarement l'occasion d'apparaître. Cela explique la convergence des évolutions constatées à Madagascar et en Afrique de

l'Ouest. D'autres explications susceptibles d'éclairer l'apparition de ces néologismes peuvent être avancées sans entrer en contradiction avec la première. L'existence, à la période coloniale, d'un français d'Afrique (français *tiraillou*)¹⁰ véhiculé par les troupes coloniales et notamment par les tirailleurs sénégalais longtemps présents à Madagascar, a fort bien pu laisser des traces dans le lexique du français local. Troisième hypothèse enfin, l'influence créole dont on verra qu'elle est patente pour quelques lexèmes (cf. 2.3.) mais qui ne permet ici que d'expliquer l'évolution sémantique de *gagner*, attesté avec le sens d'"obtenir", "avoir", dans les créoles de la Réunion et de Maurice.

Quoiqu'il en soit, et ainsi que nous l'avons souligné, ces trois hypothèses, loin de s'opposer, se confortent et ont pu jouer simultanément pour expliquer les particularismes relevés.

2.3. L'inventaire que nous proposons s'achèvera par quelques relevés de termes qui, bien attestés sur la côte, ne le sont plus dans les villes des Hautes Terres ou quand ils le sont, y ont été introduits à partir des villes côtières : Diégo-Suarez et Tamatave essentiellement. Ces deux villes ont en effet abrité jusqu'en 1975 d'importantes communautés créoles¹¹ et l'on peut relever dans le français local quelques termes qui sont, de toute évidence, des emprunts aux créoles de la Réunion ou de Maurice. Citons, en particulier, les quatre ichtyonymes suivants :

Capitaine : désigne à Madagascar les poissons de la famille des Lethrinidae. L'origine peut être réunionnaise ou mauricienne puisque le mot est attesté dans les deux créoles (ARMAND, p. 148 ; BAKER, p. 137). Seul le nom générique est attesté dans le français de Madagascar, les noms d'espèces formés par composition : *capitaine grosse tête*, *capitaine blanc*... sont inconnus.

*Cabot*¹² : n.m. Mot d'origine normande ou provençale désignant diverses espèces de poissons à grosse tête (DAUZAT, p. 119 ; WARTBURG, p. 96). Ce terme désigne à Madagascar diverses variétés de Serranidae communément appelés vieilles ou mérous en français standard. Il correspond à l'appellatif malgache *Alovo* (dialecte sakalava, nord-ouest de Madagascar). Très fréquemment utilisé à Tamatave et à Diégo-Suarez, il est aussi courant à Tananarive. L'origine peut être réunionnaise, ce terme désignant à La Réunion la même espèce de

poisson (ARMAND, p. 138) ou mauricienne puisqu'on rencontre *cabot* avec le même sens à Maurice (BAKER, p. 129). En revanche on ne trouve pas à Madagascar les noms composés existant en créole et qui, par ajout de différences spécifiques, servent à désigner les diverses variétés d'un même genre (Ex. : *cabot noir*, *cabot l'endormi...* à La Réunion. ARMAND, p. 138. *Cabot blanc*, *cabot l'herbe...* à Maurice. BAKER, p. 130).

Coin-coin : (autre nom *croum-croum*) Appellatif venant du créole réunionnais (cf. BAGGIONI, 1987, p. 166). Ce poisson osseux de la famille des Haemulidae porte le nom savant de pomadasys opercularis. Cependant, et à la différence des trois autres ichtyonymes relevés, le terme de coin-coin est peu connu et beaucoup moins utilisé que les noms malgaches : *Angera* (dial. sakalava), *vovoka* (dial. betsimisaraka) ou *vosavosa* (dial. antanosy).

Madame Tombée : désigne à Madagascar le lutjanus rivulatus de la famille des Lutjanidae. Appelé vivaneau bourgeois en français il est désigné en malgache par le mot *bafohy*. Cet emprunt au créole mauricien (BAKER, p. 210) est attesté en français non seulement à Diégo-Suarez et Tamatave mais également sur les plateaux.

Pour clore le chapitre des créolismes couramment attestés il nous faut citer encore le terme de :

Barreau : n.m. Désigne à Tamatave et à Diégo-Suarez le portail d'une maison. Inconnu avec ce sens à Tananarive et sur les plateaux. Il s'agit ici d'un emprunt au réunionnais (CHAUDENSON, 1973, p. 698).

Signalons enfin que quelques termes semblent être des particularismes locaux et ne sont pas attestés partout avec la même fréquence d'emploi. Nous n'en retiendrons que trois qui ne sont d'ailleurs plus des emprunts aux créoles de l'océan indien. Il s'agit des mots suivants :

Banian : n.m. ou f. et adj. Appellatif désignant à Madagascar les Indiens de religion hindoue et qui permet de les distinguer des Indiens musulmans. Couramment attesté dans le français des locuteurs malgaches de la côte nord-ouest, il est moins bien connu des Malgaches de la côte est où ces populations indiennes sont peu présentes. Le mot vient vraisemblablement du terme indien *baniya* qui désigne dans le nord-ouest de l'Inde différentes castes de commerçants (HUTTON, 1949, p. 270).

Barbeau : n.m. Désigne un jeune dévoyé, un jeune débauché. Fréquemment employé à Diégo-Suarez, le terme est connu sur les plateaux et à Tamatave mais beaucoup moins usuel. L'origine de ce néologisme est vraisemblablement à rechercher dans le français populaire qui donne à ce mot le sens de "souteneur".

Créole : n.m. ou f. et adj. Ce terme ne prend jamais à Madagascar le sens qu'il a en français standard : "*Personne de race blanche née dans les colonies intertropicales (Antilles)*" (ROBERT, p. 378). Il n'a pas davantage le sens qui est le sien à La Réunion : "*Réunionnais de race blanche ou métis*" (ARMAND, p. 182), ou à Maurice : "*Mauricien d'origine métisse, généralement de religion chrétienne*" (BAKER, p. 164). A Diégo-Suarez et Tamatave où le terme est d'usage courant il désigne par restriction de sens le seul réunionnais.

3. CONCLUSIONS

3.0. L'ensemble des particularismes recensés dans le français parlé à Madagascar et que nous avons schématiquement dégroupé en trois rubriques distinctes : emprunts au malgache (2.1.), néologismes de sens (2.2.), emprunts aux créoles (2.3.), suffit-il à prouver l'existence d'un français de Madagascar ? Tout dépend sans doute de ce que l'on entend par *français régional*. Si cette expression désigne toute variété de français ayant une fonction véhiculaire au sein d'un pays, d'une région ou d'un groupe, et marquée par des *écarts* nombreux et fréquemment attestés dans le discours ; alors, au regard de cette définition, il n'y a pas de français régional à Madagascar. Et il semble plus approprié, dans le contexte qui est le nôtre, de parler des régionalismes du français à Madagascar. Cette formulation plus prudente correspond mieux à la réalité linguistique : un petit nombre de locuteurs utilisant à l'occasion un français qui est parfois empreint de particularismes en nombre limité.

Sans doute ces régionalismes méritent-ils d'être recensés d'une manière exhaustive et les attestations tant à l'écrit qu'à l'oral systématiquement recherchées. Il y a là matière à un travail lexicographique qui, sur la base de l'inventaire proposé ici, permettrait d'identifier les *écarts* les plus fréquemment attestés et d'en faire l'analyse. Il est cependant vraisemblable qu'un tel travail n'agrandirait pas de manière

notable la liste des particularismes proposés et confirmerait nos conclusions.

3.1. Les mutations sémantiques constatées (qu'il s'agisse des emprunts ou des néologismes de sens), révèlent une évolution qui pourrait être plus importante si la situation de bilinguisme que connaît Madagascar ne se traduisait par une utilisation largement prépondérante du malgache. Et c'est cette langue qui semble, en définitive, la plus exposée à connaître des transformations importantes. S'il n'entre pas dans le cadre de cet article d'étudier ces dernières, on ne saurait conclure sans évoquer ici le "*vary amin'anana*" (riz avec brèdes : plat de base de la cuisine malgache) qui désigne par métaphore l'usage alterné des deux codes : malgache/français, comme ailleurs les variétés de malgache pétries d'emprunts au français. On peut être tenté, parfois, d'enregistrer comme particularismes d'un éventuel français local des segments d'énoncés qui, très fréquents dans le discours alterné, peuvent, à l'occasion, passer dans le français parlé par des malgachophones. Nous nous contenterons d'illustrer notre propos par deux exemples de locutions :

Faire bon : acheter de la marchandise à crédit.

Faire double montée ou *monter à double* : Monter à deux passagers sur une motocyclette, un cyclomoteur, une bicyclette.

Si ces expressions peuvent se rencontrer dans des énoncés en français, elles nous semblent beaucoup plus fréquemment s'insérer dans des énoncés malgaches où elles apparaissent alors souvent sous les formes : *manao bon*, *manao double montée* (*manao* : faire). En sorte que de telles locutions nous semblent plus caractéristiques du *vary amin'anana* que des particularismes du français local. Cette forme de discours alterné ou métissé, dont l'étude reste à faire, recouvre sans doute des motivations très diverses chez les locuteurs malgaches¹³, et constitue la conséquence la plus tangible de la situation de contact de langues à Madagascar. Bien plus que le français, c'est le malgache qui évolue et révèle au linguiste le champ d'étude le plus riche.

Jean-Louis HATTIGER
 Université de Tamatave
 Madagascar

BIBLIOGRAPHIE

Accords franco-malgaches, 1960, J.O.R.M., n° 107.

ALEX (P. Henry), 1988, *Matériaux pour une étude socio-linguistique des particularismes lexicaux dans le quotidien Madagascar-Matin*, Mémoire de maîtrise (direction S. LAFAGE), Université de Paris 3.

ARMAND (A.), 1987, *Dictionnaire Kréol-français*, La Réunion, Océan éditions.

BAGGIONI (D.), 1987, *Petit dictionnaire créole réunionnais/français*, Université de La Réunion.

BAKER (Ph.) et HOOKOOMSING (V.), 1987, *Dictionnaire du créole mauricien*, L'Harmattan.

BAVOUX (C.), 1989, *Une communauté créolophone. Les Indiens sunnites sourti de Tamatave*. Mémoire pour le D.E.A. (direction D. BAGGIONI), Université de Provence.

BEMANANJARA (Z.), 1978, "Madagascar" in *Inventaire des études linguistiques sur les pays d'Afrique Noire et sur Madagascar* (sous la direction de D. BARRETEAU), C.I.L.F.

BEMANANJARA (Z.), 1979, "Situation de l'enseignement du français à Madagascar", in *Le Français hors de France* (sous la direction de A. VALDMAN), Paris, Champion (p. 527 à 542).

BLOCH et WARTBURG (W.), 1975, *Dictionnaire étymologique de la langue française* (6e édition), Paris, P.U.F.

CHAUDENSON (R.), 1973, *Le Lexique du parler créole de La Réunion*, Paris, Champion, 2 vol.

- CHAUDENSON (R.), 1988, "Propositions pour une grille d'analyse des situations linguistiques de l'espace francophone", A.C.C.T./Université de Provence.
- DAUZAT (A.), DUBOIS (J.), MITTERAND (H.), 1969, *Nouveau dictionnaire étymologique*, Paris, Larousse.
- DEZ (J.), 1978 "Le malgache", in *Inventaire des études linguistiques sur les pays d'Afrique Noire et sur Madagascar* (sous la direction de D. BARRETEAU), C.I.L.F.
- Groupe I.F.A., 1983, *Inventaire des particularités lexicales du français en Afrique Noire*, Aupelf/A.C.C.T., 2 éd., EDICEF/UREF, 1988.
- HALLANGER (F.S.), 1974, *Diksonera malagasy frantsay*, Antananarivo.
- HUTTON (J.), 1949, *Les castes de l'Inde*, Paris, Payot.
- RAISON (J.-P.), 1985, "Madagascar dans le sud-ouest de l'Océan indien", in *Ces îles où l'on parle français*, Revue Hérodote, n° 37-38.
- RANAIVO (F.), 1979, "La situation du français à Madagascar", in *Le français hors de France* (sous la direction de A. VALDMAN), Paris, Champion, pp. 507-525.
- RATSIRAKA (D.), 1975, *Charte de la révolution malagasy*, Tananarive.

NOTES

1. On se reportera plus particulièrement aux articles de Z. BEMANANJARA : "Madagascar" (1978) et "Situation de l'enseignement du français à Madagascar" (1979). Le premier article propose une bibliographie substantielle sur tous les problèmes de l'enseignement du français et les phénomènes d'interférences (cf. bibliographie).
2. La "Charte de la révolution socialiste malgache" parue en 1975 et inspirée par le chef de l'état : Didier RATSIRAKA, est souvent appelée Bokya mena (livre rouge).
3. Quasi-inexistante durant la période 75/85 la publication d'auteurs malgaches écrivant en français est sans doute appelée à reprendre. La société des écrivains malgaches d'expression française (S.E.R.O.I.) multiplie depuis quelques temps ses activités : organisation de débats et de conférences et tente de relancer la production littéraire en français.
4. Pour avoir un aperçu de l'histoire de la langue malgache, on lira l'article de J. DEZ : "Le malgache", 1978 (cf. bibliographie). La codification du malgache (dialecte merina) et sa transcription à l'aide de l'alphabet latin fut l'oeuvre des missionnaires de la London Missionary Society. On doit au roi Radama I d'avoir officialisé dès 1823 cette transcription (cf. DEZ, p. 335 de l'opus cité en bibliographie).
5. La royauté merina avait pratiquement achevé d'étendre son emprise et d'asseoir son autorité sur l'ensemble du territoire malgache aux débuts de la colonisation.
6. Chez les Malgaches bilingues les comportements linguistiques peuvent varier. Si certains vivent leur bilinguisme sur le mode de la diglossie et réservent le français pour les seules situations à caractère officiel ou formel, d'autres l'utilisent à la maison, en concurrence avec le malgache, lorsqu'ils parlent avec leurs enfants afin de leur faciliter un accès, devenu rare, à une langue qui reste indispensable à la réussite scolaire.
7. La plupart des étrangers établis à Madagascar parlent le malgache. L'usage qu'ils en font varie cependant d'une communauté à l'autre. Les Indiens pratiquent en général trois langues qui ont, chacune, des

domaines d'utilisation définis. Le gujarati (langue indo-européenne appartenant au sous-groupe indien du groupe indo-iranien) est utilisé dans le cadre familial et communautaire ; le français est en général réservé aux situations de communication formelles et aux échanges avec les Malgaches d'un niveau social élevé ou avec les autres étrangers de l'île. Le malgache enfin n'est guère utilisé qu'avec les Malgaches non-francophones et le personnel domestique. Les Chinois, mieux intégrés à la société malgache car souvent métissés, ont tendance à abandonner la pratique de leur langue et à se comporter comme les Malgaches de l'élite ou des classes moyennes selon leur propre niveau socio-culturel. Quant aux Français établis à Madagascar, ils n'ont guère recours au malgache qu'avec le petit personnel dans les situations professionnelles où l'usage de cette langue est requis ainsi qu'avec les domestiques.

8. Le terme de *sobiky* est passé, avec la même acception, en créole réunionnais (ARMAND, p. 336 et BAGGIONI, p. 302).

9. Les termes relevés ici en 2.2. sont caractéristiques des locuteurs d'un niveau socio-culturel moyen et inconnus de l'élite. Mais ils peuvent aussi bien se rencontrer chez des locuteurs malgaches appartenant à des catégories socialement plus défavorisées et capables de parler, quand le besoin s'en fait sentir, un français approximatif. C'est le cas des gardiens, des bonnes et de tous ceux qui, par nécessité, sont en contact avec les Européens.

10. L'existence de ce français *colonial* appelé parfois français *tirailou* est bien démontré et a pu servir d'explication pour justifier les écarts essentiellement lexicaux qui sont nombreux dans le français d'Afrique.

11. La majorité des créoles a quitté Madagascar à la suite des bouleversements politiques de 1972. Néanmoins, quelques créolophones subsistent à Diégo-Suarez et surtout à Tamatave où une communauté indienne assez importante, et qui a été étudiée par C. BAVOUX, continue à parler le créole mauricien (C. BAVOUX, 1989, cf. bibliographie).

12. L'emploi métaphorique de *cabot* avec l'acception de pénis est également un créolisme attesté à Madagascar.

13. Le "*vary amin'anana*" peut être la manifestation d'une compétence parfaite dans les deux codes, telle qu'on la voit souvent se manifester chez les bilingues. Mais ce phénomène peut aussi être l'aveu, dans certains cas, d'une incapacité à manier parfaitement les deux codes en présence.